

COLLECTE SPÉCIALE DES



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

OÙ ET QUAND ?

SAINT-HYACINTHE

- 12 septembre 2020
- 900, Avenue Turcot
- Devant Stade L-P Gauthier
- De 8h30 à 16h30

SAINT-JUDE

- 19 septembre 2020
- 940, rue du Centre
- Au centre communautaire
- De 7h30 à 11h00

ACTON VALE

- 19 septembre 2020
- 1505, 3e Avenue
- Au centre sportif
- De 13h00 à 16h30

MATIÈRES ACCEPTÉES

Pesticides, engrais, décapants, solvants, vernis, peintures, huiles usées, combustibles, batteries, aérosols, détachants, antigels, produits d'entretien des piscines, fluorescents, ampoules fluocompactes, bonbonnes de propane et autres produits toxiques domestiques. Les résidus électriques, informatiques et électroniques désuets sont également récupérés.

MESURE PARTICULIÈRES À APPLIQUER EN CONTEXTE DE PANDÉMIE

- Laisser la vitre du véhicule levée lors de l'identification à l'accueil et présenter la preuve de résidence (permis de conduire) derrière la vitre;
- Demeurer dans le véhicule et déverrouiller la valise à distance;
- Porter le masque si vous vous présentez sur le site à pied ou à vélo.



Ce service est offert gratuitement aux résidents des municipalités des MRC d'Acton et des Maskoutains sur preuve de résidence. Les résidus liés à des opérations commerciales ne sont pas acceptés.

Des questions ?

www.riam.quebec ou 450-774-2350